CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021
INTERVENTIONS

1 – Décision modificative n°2 Ville

Intervention Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Les explications fournies en commission confirment que les documents budgétaires ne permettent pas d'identifier tout ce qui est relatif à un projet, dans ce cas, celui du gymnase Pré aux bois. Nous nous abstiendrons

2 – Ouverture d'un AP-CP (Autorisation de Programme/Crédit de Paiement) pour la réhabilitation du gymnase du prêt au bois.

Intervention Suzanne Egal

Le Maire s'obstinant à confondre autorisation de programme et coût total de l'opération, Suzanne Egal a dû modifier son intervention et répondre au Maire en direct.

Index : 11,27